



À

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Eure
Boulevard Georges Chauvin

27000 EVREUX

Fait À Evreux,

Le mardi 4 février 2025

Objet : remise en cause du droit de grève

Madame la Directrice Académique,

Nous, organisations syndicales FSU-SNUipp 27, SE-Unsa 27 et SNUDI FO 27, tenons à vous alerter concernant des pratiques illégales de remise en cause du droit de grève.

En effet, dans le cadre des mouvements de grève récemment engagés sur le maintien de la brigade de formation continue, nous constatons que des brigades ont été missionnés pour remplacer des enseignants grévistes comme à Ormes, Conches ou Le Fidelaire vendredi, ou à l'école La Forêt aujourd'hui. De plus, nous avons appris que des consignes d'IEN ont été adressées aux personnels, comme sur Evreux Ouest, pour annoncer que des missions seraient annulées ou changées, rendant invisible la grève des personnels. Ces pratiques constituent des atteintes directes au droit de grève, qui est un droit fondamental reconnu par la loi. En remplaçant les grévistes, l'administration fait preuve d'un manque de respect envers les revendications légitimes des personnels.

Nous dénonçons cette stratégie de remise en cause du droit de grève qui vise à affaiblir le mouvement social légitime et à décourager les personnels de faire entendre leur voix face à des mesures remettant en cause leurs conditions de travail. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle s'inscrit dans un contexte de tensions croissantes au sein de l'Éducation nationale, où les conditions de travail et les moyens alloués aux écoles sont de plus en plus remis en question.

Nous vous demandons donc, Madame la Directrice Académique, de respecter le droit de grève des enseignants et enseignantes et de répondre favorablement à leurs demandes. Il est essentiel de favoriser un

dialogue constructif entre l'administration et les représentants des personnels, afin de trouver des solutions aux problèmes qui affectent notre système éducatif.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet et espérons une réponse favorable de votre part.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Académique, l'expression de nos salutations distinguées.

Mathilde Marnière

Estelle Chevalier

Matthieu Laguette

Maud Boussuge

Florian Gérard

pour le SNUDI FO 27

Denis Trope

Co-secrétaires

Co-secrétaires départementaux

départementaux

de la FSU-SNUipp 27

Du SE-Unsa 27